



MICHAUD & DEMOUSELLE
- NOTAIRES -

Pierre-André MICHAUD
Arnaud DEMOUSELLE
Maria-Cristina JULLIEN
Adrien MICHAUD
Moazzam THUPSEE
Maxime PASCAULT
Notaires

Tel : 01 44 23 03 03

Fax : 01 45 86 98 85

michaud-demousselle@paris.notaires.fr

17 avenue d'Italie - 75013 Paris

Dossier suivi par
Arnaud DEMOUSELLE

Liste des pièces à transmettre,
Pour une adoption simple ou plénière

- Les extraits d'acte de naissance de l'adoptant, de l'adopté(e) et du parent de l'adopté(e), datant de moins de trois mois,
- Une copie de la pièce d'identité de l'adoptant, de l'adopté(e) et du parent de l'adopté(e),
- La fiche d'état civil, ci-jointe, à compléter, par l'adoptant, l'adopté(e) et le parent de l'adopté(e),
- La copie du contrat de mariage, entre l'adoptant et le parent de l'adopté(e), le cas échéant,
- RIB de l'adoptant, avec sa signature apposée sur le RIB.

Coût provisionnel de l'acte

- 300,00 euros.